



## NOTE DE SERVICE

A l'ensemble du personnel de la Communauté de  
Communes Loire Semène

Le 30 Août 2016

### **Objet : Utilisation des véhicules de service**

Suite à certains dysfonctionnements constatés récemment, voici un petit rappel des règles à respecter quant au mode de réservation des véhicules de service :

- \* Noter impérativement la réservation du véhicule avant de le prendre
- \* Consulter le cahier avant de prendre les clés dans la boîte
- \* Noter clairement le lieu de la destination et l'objet
- \* Si le réservoir est à la moitié, faire le plein chez Guignand  
En cas d'impossibilité, le préciser sur le cahier des réservations dans la colonne « Commentaires »
- \* En cas de retour du véhicule en avance, le spécifier sur le cahier afin de rendre le véhicule disponible de suite sur consultation du cahier
- \* En cas de remise des clés en boîte aux lettres, penser à le noter sur le cahier afin d'informer l'agent qui a réservé le véhicule le lendemain matin (départ avant la levée de la boîte).  
*Pour information, les clés de la boîte aux lettres se trouvent dans une petite boîte dans le 1<sup>er</sup> tiroir du bureau de l'accueil.*
- \* En cas de réservation de 2 véhicules simultanément à des horaires différents, veiller à restituer le bon véhicule à l'heure noté sur le cahier ou le signaler en cas d'échange
- \* En cas de question sur la disponibilité des véhicules, demander à la personne de l'accueil
- \* Un deuxième cahier est à disposition pour la réservation du trafic

Vous en remerciant par avance,

Cordialement.

Le Directeur Général des Communes

Sylvain POMMIER

